COMMUNE DE BRIGNOLES - 83170

AVIS DE CONSULTATION – M.A.P.A

- **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Commune de BRIGNOLES Service Marchés Publics- Annexe municipale - 19 Rue Lice de Signon courriel : achats.publics@brignoles.fr – Tél 04.94.86.22.17/Fax 04.94.59.16.93

Objet du marché : Mise en conformité des lignes de vie des bâtiments communaux. (Mairie, Bâtiment urbanisme, médiathèque, école Jean Jaurès, Musée, école élémentaire Jean Giono , Hôtel de clavier.)

Type de marché : Marché de travaux à lot unique.

CPV N° : 45233292-2

Code NUTS : FR8.

Variantes : autorisées.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché : Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée : L'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

conditions fixées aux Arts. 43 à 45 du CMP et reprécisées dans le règlement de consultation.

Les candidats devront fournir l'imprimé DC 4 pour la lettre de candidature accompagnée de l'habilitation en cas de groupement; DC 5 pour la déclaration du candidat.

A défaut ou en complément : Renseignements et/ou documents suivants permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

- Description des moyens humains et matériels dont dispose le prestataire pour faire face à la bonne exécution des travaux.

- Certificat de qualification professionnelle ou tout autre document permettant d'attester de la compétence de l'opérateur économique à réaliser les travaux concernés par le présent marché.

- Présentation d'une liste des principaux travaux exécutés au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, appuyée, si possible, d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (Les références présentées doivent porter sur des travaux similaires à l'objet du marché);

- si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

- Déclaration sur l'honneur prévue aux articles 43 et 44 du C.M.P.

- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi prévu dans le code du travail.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés, énoncés ci-après : Prix : 50% - Valeur technique 30% - Délai d'exécution : 20%.

Type de procédure : adaptée selon l'article 28 du code des marchés publics

Date limite de réception des offres : Le Mercredi 23 Juin 2010 à 16 Heures

Délai minimum de validité des offres : 120 jours

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels :

Le dossier de consultation peut être demandé par écrit (courrier, télécopieur, courriel) ou retiré gratuitement auprès du service s marchés publics à l'adresse indiquée ci-dessus. Le dossier peut être également téléchargé sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Le dossier devra être remis sur support papier et contenu dans une enveloppe portant la mention « Mise en conformité des lignes de vie des bâtiments communaux » - « Ne pas ouvrir » et le cachet du fournisseur, ces offres seront remises contre récépissé ou envoyées en recommandé, à l'adresse postale indiquée ci-dessus. La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 1er Juin 2010

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :

Ordre administratif : service des marchés publics (coordonnées ci-dessus)

Ordre technique : Services Techniques des Ateliers Municipaux (S.T.A.M.) – Avenue des Martyrs de la Résistance – 83 10 Brignoles - Tél. : 04 94 37.02.30 – Fax : 04.94.59.20.77 (Contact : M. Yann ALFRED).

Instance chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine 83000 TOULON.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet): Art R 421-1 du code de justice administrative.
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 et suivants du code de justice administrative.

Visite sur site obligatoire : Chaque candidat devra se rendre sur place préalablement à la remise de l'offre, afin d'évaluer la qualité structurelle des bâtiments où les travaux doivent être réalisés (Voir les conditions de déroulement de la visite dans le règlement de consultation).